

LES PIÈCES À FOURNIR POUR LES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES CLE – Primaire / Secondaire Semestre 1 2024/2025

NB : Les candidats retenus dans plus d'une spécialité doivent décidé de la filière objet de l'inscription (on ne peut pas s'inscrire dans deux spécialités différentes).

NB : Il est obligatoire de respecter le délai d'inscription indiqué pour les listes principale

- Remplir dûment le formulaire de préinscription en ligne sur la plateforme d'université UCANET via le lien <https://preins-ens.uca.ma> Puis télécharger et imprimer (Obligatoirement) votre fiche de préinscription.
- Se présenter au service des Affaires Etudiantines muni des pièces suivantes :
 - ✓ 1 copie de la fiche de préinscription
 - ✓ **Original** + 2 copies (recto-verso) du baccalauréat
 - ✓ 2 copies de la carte CIN
 - ✓ 1 photo d'identité récente
 - ✓ 1 Déclaration sur l'honneur
 - ✓ 1 Charte d'étudiant (e) de l'ENS
 - ✓ Autorisation légalisée du tuteur (pour les moins de 18 ans)
 - ✓ Reçu d'assurance

NB : L'inscription administrative définitive n'est validée qu'après la souscription de l'assurance via Le lien de l'application : <https://rcscolaire.mamda-mcma.ma/user/souscription>.

Le reçu portant le nom de l'étudiant(e) doit être présenté au service des affaires estudiantines.